

Réaction de la CPME aux annonces du Premier Ministre

La CPME réagit positivement à l'annonce par le Premier Ministre d'un moratoire sur la hausse des taxes sur le carburant. Elle regrette toutefois de n'avoir pas été entendue plus tôt, ce qui aurait sans doute évité que le mouvement ne dégénère.

« Quoiqu'il en soit, réagit Jean VIENT –Président de la CPME 71-, ces annonces constituent un geste d'ouverture du gouvernement. Il est maintenant impératif que l'activité économique reprenne son cours normal et que les blocages prennent fin. Les violences ne doivent plus être tolérées ».

« Il n'en reste pas moins que, remarque Jean VIENT, le mouvement a soulevé de vraies questions auxquelles il conviendra que des réponses soient apportées.

La CPME regroupant des entreprises patrimoniales implantées sur tout le territoire national, précise-t-il, contribuera donc activement aux concertations territoriales pour faire en sorte, au travers d'une forme de « bouclier fiscal », que la fiscalité qui pèse trop lourdement sur les commerçants, artisans, TPE, PME soit plafonnée et inscrite dans une trajectoire de baisse, qu'il s'agisse d'impôts ou de taxes nationaux, locaux ou ... écologiques ».